



HAL
open science

La ruée vers la terre

Boris Pétric

► **To cite this version:**

Boris Pétric. La ruée vers la terre : Logiques transnationales d'appropriation foncière. Transcontinentales. Sociétés, idéologies, système mondial., 2011, La ruée vers la terre, 10-11, pp.1-8. halshs-01848537

HAL Id: halshs-01848537

<https://shs.hal.science/halshs-01848537>

Submitted on 24 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La ruée vers la terre

Logiques transnationales d'appropriation foncière

Boris Petric



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/transcontinentales/1060>

ISBN : 978-2-7351-1572-3

ISSN : 1775-397X

Éditeur

Editions de la maison des sciences de l'homme

Ce document vous est offert par École des hautes études en sciences sociales (EHESS)



Référence électronique

Boris Petric, « La ruée vers la terre », *Transcontinentales* [En ligne], 10/11 | 2011, document 1, mis en ligne le 19 octobre 2011, consulté le 24 juillet 2018. URL : <http://journals.openedition.org/transcontinentales/1060>

Ce document a été généré automatiquement le 24 juillet 2018.

Tous droits réservés

La ruée vers la terre

Logiques transnationales d'appropriation foncière

Boris Petric

- 1 Depuis une décennie, nous assistons à la constitution d'un marché foncier mondial dans le domaine agricole et rural. Des États, des multinationales, mais aussi des investisseurs financiers cherchent à acquérir ou contrôler, par l'achat ou la location, des surfaces agricoles à différents endroits de la planète. Ces exploitations peuvent parfois atteindre plusieurs milliers d'hectares et répondent à différentes stratégies. Des États justifient leurs acquisitions par le déficit alimentaire de leur propre société, qu'il leur faut pallier ; des multinationales souhaitent contrôler davantage la production de matière première à l'échelle mondiale afin d'accroître leur développement ; des investisseurs considèrent la terre et les matières premières alimentaires comme une valeur refuge, voire, une valeur spéculative dans le contexte actuel d'une crise du système financier. Ces déplacements du contrôle de la production, qui reflètent aussi des déplacements concernant l'organisation du marché et de la régulation, ont un impact sur la réalité foncière des différentes sociétés.
- 2 Quelques épisodes récents ont médiatisé ce phénomène, donnant le sentiment que nous assistions à une gigantesque partie de Monopoly sur la terre, qui se joue à l'échelle mondiale.
- 3 La firme internationale Benetton¹ fait actuellement l'objet d'une procédure judiciaire en Argentine². Les frères Benetton y possèdent plus de 900 000 hectares notamment pour accroître leur production de laine mérinos nécessaire à leur expansion mondiale. La cession de ces terres par l'État argentin à la marque italienne a pris de court la population mapuche qui y habite et en fait usage depuis des siècles. L'État argentin a finalement introduit la notion de la propriété privée exclusive dans une localité où l'usage de la nature ne s'est jamais posé en ces termes. Soutenus par des ONG locales et internationales, des leaders mapuches intentent donc actuellement un procès à la firme italienne et à l'État argentin.
- 4 Cette situation illustre un processus beaucoup plus largement répandu concernant la diffusion d'une norme globale autour de la propriété privée. Elle se manifeste par le renforcement du poids des bureaucraties, et donc de l'État, dans la possibilité de céder de

grandes surfaces à des acteurs étrangers. Certains gouvernements ou bureaucraties, avec la complicité d'acteurs économiques transnationaux, tendent à généraliser le principe de la propriété en proposant des contrats de propriété ou des baux à des étrangers pour l'exploitation à grande échelle de vastes zones rurales. Or, beaucoup de communautés dans le monde considèrent encore que la terre n'est pas aliénable et que la relation à la nature est fondée sur divers droits d'usage propres à chaque société.

- 5 Un second cas, qui a été particulièrement médiatisé, illustre une autre tendance lourde de l'essor d'un agrobusiness mondial par le développement de groupes économiques très puissants agissant à l'échelle planétaire. L'entreprise Daewoo³, véritable État dans l'État en Corée du Sud, a tenté de prendre le contrôle de centaines de milliers d'hectares pour étendre ses activités agricoles à Madagascar. Elle souhaitait développer la culture de riz et de céréales pour approvisionner le marché intérieur sud-coréen tout en ayant la possibilité d'accroître sa participation aux échanges mondiaux de matières premières alimentaires. Alors que 6 millions d'habitants⁴ n'accèdent pas au minimum pour se nourrir à Madagascar, le géant coréen s'apprêtait à signer un accord historique avec le président malgache Ravalomana, prévoyant la location de plus d'un million d'hectares de terres arables pour une production destinée à l'exportation. La divulgation des tractations a déclenché une mobilisation sans précédent dont l'ampleur a obligé le président Ravalomana à abandonner précipitamment ses fonctions. Le 18 mars 2009, le nouvel homme fort de Madagascar, Andry Rajoelina, a purement et simplement annulé l'accord, en déclarant que « les terres de Madagascar ne sont ni à vendre ni à louer ». Il faut bien comprendre que le départ de Ravalomana et la contestation ont eu un retentissement international très important.
- 6 L'épisode malgache met en lumière deux phénomènes distincts qui méritent autant d'attention. Il y a bien sûr le développement d'un agrobusiness lié à la constitution d'un marché mondial des matières premières alimentaires (riz, maïs, soja, etc.) sur lequel les États ont de moins en moins d'influence, notamment en ce qui concerne la fixation des prix. C'est aussi l'illustration d'un déplacement des nouvelles mobilisations politiques du local vers le global. En effet, la contestation politique malgache témoigne de la multiplication de situations où des arènes politiques nationales connaissent de grands changements quant au fonctionnement de la politique. Ces pays font face aux stratégies de grands acteurs de l'agrobusiness, mais voient également émerger des mouvements sociaux inédits où d'autres acteurs internationaux et transnationaux s'opposent à la stratégie de ces grands groupes. Ces batailles politiques sont alors prises dans des logiques globales qui peuvent dépasser les simples enjeux locaux. À Madagascar, divers acteurs, comme des ONG et des organisations internationales mais aussi certains pays-puissances très investis dans l'île, ont relayé le mécontentement local et ont contribué à l'échec du projet Daewoo. Il est à noter qu'aujourd'hui, Madagascar n'est pas un espace politique comme un autre. On y voit justement l'émergence d'une nouvelle forme de combat politique à l'échelle globale lié à la protection de la nature. Cette île est considérée comme un haut lieu de la biodiversité mondiale et fait donc l'objet d'une attention inédite de la part de ces multiples acteurs qui entendent contribuer à protéger ce patrimoine mondial. Cette nouvelle forme d'interaction, qui a certes contribué à faire échouer le projet d'une entreprise privée comme Daewoo, n'est pas sans poser de nouveaux défis à la société malgache.
- 7 De nouveaux acteurs se révèlent et réagissent face à ces pouvoirs économiques. Des ONG locales, comme International Land Coalition, forment des contre-pouvoirs et contestent

les stratégies des multinationales en s'alliant à des ONG internationales pour défendre des petits paysans.

- 8 Néanmoins, le phénomène ne se limite pas à des conflits épisodiques où ces institutions transnationales ne seraient que des contre-pouvoirs. De plus en plus souvent, des agences internationales (ONU, PNUD, FAO, Banque mondiale) et de grandes ONG internationales participent à la coproduction des normes dans ces différentes sociétés et font donc partie de la réalité du pouvoir dans ces sociétés. Ces différentes institutions développent par exemple des programmes pour faciliter la diffusion de normes globales telles que la libéralisation du marché foncier, la généralisation de la propriété privée et du contrat, la sécurisation des investissements. On peut citer par exemple l'influence de l'ONG américaine Chemonics International⁵ qui œuvre surtout à la privatisation du foncier et à la généralisation du contrat dans le domaine rural au sein des sociétés concernées par le développement.
- 9 Ces mêmes institutions visent par ailleurs à développer des programmes de protection de la biodiversité ou du patrimoine en créant des zones protégées (aires, parcs naturels, etc.). Sous couvert de préservation de la nature, ces politiques peuvent entraîner une sanctuarisation de certains espaces naturels qui n'est pas sans gêner les populations locales qui doivent s'appuyer sur l'exploitation des ressources de la nature pour vivre.
- 10 Ces différents acteurs jouent ainsi un rôle déterminant dans le contrôle, la gestion ou l'appropriation d'espaces collectifs naturels (forêts, déserts, îles) et deviennent coproducteurs d'une nouvelle souveraineté.
- 11 On voit bien qu'au-delà de quelques exemples très médiatisés, la complexité de cette nouvelle architecture doit être pensée par les sciences sociales car elle est porteuse de nouvelles formes de tensions sur la question foncière à l'échelle planétaire. Elle concerne une multitude d'acteurs et ne se réduit pas seulement à la question de l'appropriation des terres pour l'agrobusiness ou l'élevage par de grandes entreprises transnationales.
- 12 Ces logiques s'articulent donc à un processus plus large concernant la reformulation de la souveraineté de vastes territoires à l'intérieur de différentes sociétés du globe.
- 13 L'accaparement des terres par des étrangers n'est pas une nouveauté dans l'histoire de l'humanité, les différentes conquêtes impérialistes et les expériences coloniales avaient souvent comme objectif le contrôle de terres pour le développement d'activités fondées sur des logiques extérieures aux sociétés locales.
- 14 De nos jours, la nouveauté vient probablement du fait que de grands États se lancent dans des stratégies d'acquisitions foncières en dehors de logiques postcoloniales. En effet, la Chine, le Japon ou l'Arabie saoudite cherchent à contrôler des terres un peu partout dans le monde. On connaît bien la stratégie de grandes entreprises américaines comme Monsanto, mais il existe aussi, aujourd'hui, des entreprises indiennes, chinoises ou françaises du domaine de l'agroalimentaire qui tentent tout autant de contrôler des terres à travers le monde dans le dessein d'élargir et d'externaliser leur production.
- 15 De plus, des acteurs de la finance (banques, fonds d'investissement) proposent désormais des produits financiers fondés l'acquisition de terres dans certains pays. On peut citer deux sociétés françaises particulièrement actives en la matière. Le groupe Agrogenation de Charles Beigbeder investit massivement dans l'achat de terres, en Ukraine. Une autre société, la Pergam Finance d'Olivier Combastet, basée en Amérique du Sud, propose également à une clientèle mondiale l'acquisition de terres en Argentine, au Chili ou en Uruguay. Ces entreprises ne peuvent pas seulement être considérées comme

des entreprises nationales car elles se développent par la constitution d'un capital « transnational ». L'émergence inédite de ce type d'acteur montre la complexité des interdépendances qui se jouent dans la globalisation des échanges.

- 16 Un des risques est alors d'adopter le seul registre de la dénonciation utilisé par certains médias qui parlent d'un risque de néocolonialisme agraire⁶ en réduisant ce processus à une prédation de grandes entreprises occidentales. Ce type d'analyses occulte la responsabilité des élites et des bureaucraties nationales dans la mise en place de ces processus sociaux. Il faut s'interroger sur la constitution de ces liens transnationaux qui lient des élites à différentes échelles du local au global.
- 17 Ce n'est pas un hasard si un grand nombre de transactions se réalisent actuellement dans l'univers postsocialiste, où les bureaucraties ont une marge de manœuvre très importante pour la cession de grandes surfaces qui sont à décollectiviser. La privatisation des terres s'établit à travers l'apparition de nouveaux liens économiques, sociaux et politiques entre ces élites bureaucratiques et des acteurs globaux.
- 18 À ce titre, la libéralisation actuelle de l'Éthiopie est singulièrement éclairante. Dans un remarquable film documentaire⁷, Alexis Marant nous fait découvrir l'implantation d'un acteur économique indien à Addis-Abeba. L'entreprise Karuturi Global Limited a obtenu un bail de cinquante ans pour l'exploitation de terres auprès de l'État éthiopien. Premier horticulteur du pays, cette entreprise exporte ses tulipes vers la Hollande et accroît ainsi le développement de son entreprise sur le marché mondial de la fleur. Cet entrepreneur indien veut également cultiver du blé et du maïs destinés à la production d'agrocultures et envisage d'employer à terme plus de 15 000 ouvriers. L'implantation de cette entreprise qui souhaite produire pour exporter la quasi-totalité de sa production entraîne toute une série de conséquences pour la société éthiopienne qu'il serait nécessaire d'étudier plus en profondeur pour concevoir, notamment, les nouvelles situations relatives au salariat, les conflits sur l'usage du foncier et de l'eau, les formes d'exclusion, la position stratégique des élites nationales, etc.
- 19 Si ce phénomène est très saillant dans des pays concernés par la transition postsocialiste, il ne s'y limite pas.
- 20 Ces situations suscitent la plupart du temps de l'indifférence au niveau local, mais on voit bien qu'elles sont porteuses de nouvelles formes de conflit. Des mouvements sociaux émergent avec un discours stigmatisant le poids des « étrangers » dans l'économie locale et le rôle de l'État dans la régulation de l'économie. On peut citer le mouvement *Estragneros* en Uruguay, pays où un tiers des terres serait contrôlées par des étrangers.
- 21 On assiste aussi à la naissance de contestations sporadiques plus violentes comme au Kirghizstan, en 2004. Cette ancienne république soviétique, située à la frontière occidentale de la Chine, a connu des émeutes à la suite de la divulgation d'un accord secret signé entre le président kirghize Akaev et le gouvernement chinois afin de céder une zone territoriale montagneuse à la Chine cherchant de nouvelles ressources en eau.
- 22 Le phénomène concerne aussi le continent européen. L'évolution du statut du foncier a été un élément essentiel dans la construction européenne. La libéralisation du marché foncier a considérablement évolué spécialement au moment de l'intégration des pays d'Europe de l'Est. La Pologne, la Roumanie et la Hongrie ont accueilli de nombreux investisseurs étrangers et certains acteurs économiques d'Europe occidentale sont venus s'installer en investissant dans la terre par l'intermédiaire d'achats ou de baux emphytéotiques.

- 23 Cette situation a notamment entraîné le développement de mouvements politiques populistes nationalistes, en Pologne ou en Hongrie. Ce phénomène concerne même les sociétés d'Europe occidentale, où des acquisitions foncières par des étrangers prennent une ampleur significative. C'est le cas en France, comme le montre l'achat récent d'un vignoble bordelais par CofCo, une entreprise chinoise.
- 24 Ce numéro thématique privilégie la présentation de cas qui articulent les dimensions locales et globales en essayant d'engager une discussion sur certaines questions cruciales au sujet de la reformulation de la souveraineté et des liens complexes entre acteurs locaux, nationaux et mondiaux.
- 25 Cette nouvelle ruée vers la terre constitue un champ d'investigation passionnant pour les sciences sociales et ce numéro esquisse de nombreuses pistes de recherche qui méritent d'être approfondies, tant les questions qu'il soulève concernent autant les bouleversements de l'ordre social dans différentes sociétés que les évolutions futures de l'ordre mondial.

BIBLIOGRAPHIE

ABÉLÈS M., *Anthropologie de la globalisation*, Paris, Payot, 2010.

« Amazonie : le Brésil ouvre les vannes de la déforestation », *Le Point*, 25 mai 2011 [en ligne], consulté en octobre 2011.

URL : http://www.lepoint.fr/monde/amazonie-le-bresil-ouvre-les-vannes-de-la-deforestation-25-05-2011-1335047_24.php

ANDRIANIRINA RATSIALONANA R., L. RAMAROJOHN, P. BURNOD et A. TEYSSIER, « Après Daewoo ? État des lieux et perspectives des appropriations à grande échelle à Madagascar », étude CIRAD/Observatoire du foncier Madagascar, 2010 (version provisoire) [en ligne], consulté en octobre 2011.

URL : www.observatoire-foncier.mg/get-file.php?id=70

BAYART J.-F., *Le gouvernement du monde : une critique politique de la mondialisation*, Paris, Fayard, 2004.

BOTTON S., *La multinationale et le bidonville. Privatisations et pauvreté à Buenos Aires*, Paris, Karthala, 2007.

BURNOD P., W. ANSEEUW, P. M. BOSC, M. A. EVEN, « La menace de l'appropriation foncière à grande échelle », *La revue durable*, n° 37, 2010 : 27-29.

CHAUVEAU J.-P., J.-P. COLIN, J.-P. JACOB, P. LAVIGNE DELVILLE et P. Y. LE MEUR, *Modes d'accès à la terre, marchés fonciers, gouvernance et politiques foncières en Afrique de l'Ouest, résultats du projet de recherche Inco-Claims* (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Lali), Londres, IIED, 2006.

CHAUVEAU, J.-P. et J.-P. COLIN, « Customary transfers and land sales in Côte d'Ivoire: revisiting the embeddedness issue », *Africa*, vol. 80, n° 1, 2010 : 81-103

- COTULA L. and R. LEONARD, *Investing in Partnership: Agricultural Investment and Collaborative Business Models. Highlights from an International Lesson-Sharing Workshop (Maputo, 17th-18th march 2010)*, London, IIED, 2010.
- COULATY A., « Mapouche, le droit à la terre », *Altermondes*, n° 16, 2008 : 30-31.
- DELAHAYE O., « La question agraire au Venezuela de 1493 aux années actuelles », *Économie rurale*, n° 313-314, 2009 : 115-128.
- DUFFY R., « Non-governmental Organisations and Governance States: The impact of transnational Environmental Management Networks in Madagascar », *Environmental Politics*, vol. 15, n° 5, 2006 : 731-749.
- KARSENTY A., « Les acquisitions de terre à grande échelle ont-elles un avenir ? Les paysans doivent faire reconnaître leurs droits locaux pour rendre plus difficiles les allocations arbitraires de superficies », *Paysans*, n° 326, 2011 : 1-10.
- KELLER E., « Who are They? Local understandings of NGO and State Power in Masoala, Madagascar », *Tsantsa*, n° 14, 2009 : 76-85.
- KULL C. A., *Isle of Fire. The Political Ecology of Landscape Burning in Madagascar*, Chicago, University of Chicago Press, 2004.
- MARCHAL R., « Des contresens possibles de la globalisation : privatisation de l'État et bienfaisance au Soudan et au Somaliland », *Politique africaine*, n° 73, 1999 : 68-81.
- MONSUTTI A. et B. PETRIC (dir.), « Les nouvelles arènes politiques », *Tsantsa*, n° 14, numéro spécial, 2009.
- MULLER B., « Comment rendre technique un débat politique : controverses autour des biotechnologies agricoles au sein de la FAO », *Tsantsa*, n° 14, 2009 : 27-36.
- PETRIC B., « Le Kirghizstan : laboratoire de la nouvelle gouvernance mondiale », *Revue Transitions*, n° 4, 2006.
- RABESAHALA HORNING N., « Strong Support for Weak Performance: State and Donor's Mutual Dependence in Madagascar », *Africa Affairs*, vol. 107, n° 428, 2008 : 405-431.
- SATURNINO M., JR. BORRAS, R. HALL, I. SCOONES, B. WHITE and W. WOLFORD, « Towards a better Understanding of Global Land Grabbing: an editorial introduction », *Journal of Peasant Studies*, vol. 38, issue 2, 2011 : 209-216.
- STEIN T. H., K. OTSUKA and F. PLACE (ed.), *The Emergence of Land Markets in Africa: Impacts on Poverty, Equity, and Efficiency*, Washington, Resources for the Future, 2009.
- TEYSSIER A., L. RAMAROJOHN et R. ANDRIANIRINA RATSIALONANA, « Des terres pour l'agro-industrie internationale ? Un dilemme pour la politique foncière malgache », *EchoGéo [en ligne]*, n° 11, 2010, consulté en octobre 2011.
- URL : <http://echogeo.revues.org/11649>.

NOTES

1. « Les Indiens Mapuches contre l'empire Benetton », publié dans l'hebdomadaire *Le Point* du 10 février 2011.
2. <http://farmlandgrab.org/cat/show/237>
3. *Financial Times*, 19 novembre 2008.

4. Source : ONU, Programme alimentaire mondial, rapport annuel, 2007.
 5. <http://www.chemonics.com/>
 6. *Mediapart*, « la chasse aux terres du Sud et ouverte », 21 décembre 2008.
 7. A. Marant, « Planète à vendre », Capa Production, Arte, mai 2011.
-

AUTEUR

BORIS PETRIC

CNRS-EHESS LAIOS, chargé de mission à la FMSH

bpetric@msh-paris.fr